

POSA - Source des Monts
États financiers
31 mars 2025

POSA - Source des Monts

Sommaire

Exercice clos le 31 mars 2025

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
États financiers	
État des résultats.....	1
État de l'évolution de l'actif net.....	2
Bilan.....	3
État des flux de trésorerie.....	4
Notes complémentaires.....	5
Renseignements complémentaires.....	11

Aux administrateurs de
POSA - Source des Monts

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de POSA - Source des Monts (l'« Organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers, qui explique que certaines informations comparatives présentées pour l'exercice clos le 31 mars 2024 ont été retraitées. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autre point

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2024, à l'exception des ajustements effectués aux fins de retraitement de certaines informations comparatives, ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 14 janvier 2025.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

MNP SENCRL, s.r.l.¹
MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Longueuil (Québec)
Le 16 juillet 2025

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A135248

POSA - Source des Monts

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2025

	2025	2024 (redressé)
Revenus (annexe A)		
Subvention - CISSS de la Montérégie-Centre	251 725	309 884
Subventions - gouvernement du Québec	379 081	226 828
Subventions - Municipalités	84 904	37 093
Projets - activités	175 701	165 685
Activités d'autofinancement - levées de fonds	41 442	34 564
Autres revenus	6 672	8 261
Amortissement des apports affectés aux immobilisations	6 567	6 913
Revenus de gestion	3 393	2 158
	949 485	791 386
Charges		
Projets - activités (annexe B)	481 104	475 785
Frais d'administration (annexe C)	302 028	284 822
Municipalités - Travail de rue (annexe D)	57 155	83 362
Activités de levées de fonds (annexe E)	11 999	28 100
	852 286	872 069
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	97 199	(80 683)

Les notes complémentaires et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POSA - Source des Monts
État de l'évolution de l'actif net
Exercice clos le 31 mars 2025

	<i>Investi en Immobilisation</i>	<i>Affecté (note 12)</i>	<i>Non affecté</i>	<i>2025 Total</i>	<i>2024 Total (redressé)</i>
Solde au début					
Déjà établi	378 354	29 912	117 243	525 509	670 364
Retraitement des exercices antérieurs (note 2)	-	-	64 172	64 172	-
Solde au début - retraité					
	378 354	29 912	181 415	589 681	670 364
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	-	-	97 199	97 199	(80 683)
Amortissement des immobilisations corporelles	(34 232)	-	34 232	-	-
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	6 567	-	(6 567)	-	-
Remboursement de la dette à long terme	22 224	-	(22 224)	-	-
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(170 559)	-	170 559	-	-
Affectation de l'exercice (note 12)	-	8 000	(8 000)	-	-
Solde à la fin	202 354	37 912	446 614	686 880	589 681

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POSA - Source des Monts

Bilan

31 mars 2025

	2025	2024 (redressé)
Actif		
Court terme		
Encaisse	337 797	276 417
Débiteurs (note 4)	316 740	9 607
Taxes à la consommation	54 548	35 717
Sommes détenues en fidéicommiss (note 5)	37 097	18 777
Frais payés d'avance	5 399	702
	751 581	341 220
Immobilisations corporelles (note 6)	836 577	870 809
	1 588 158	1 212 029
Passif		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	83 081	47 652
Apports reportés (note 11)	117 954	63 464
Sommes détenues en fidéicommiss (note 5)	37 097	18 777
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 10)	22 224	22 224
	260 356	152 117
Apports reportés (note 11)	28 923	-
Dette à long terme (note 10)	316 663	338 887
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	295 336	131 344
	901 278	622 348
Actif net		
Investi en immobilisations	202 354	378 354
Affecté (note 12)	37 912	29 912
Non affecté	446 614	181 415
	686 880	589 681
	1 588 158	1 212 029

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration


administrateur


administrateur

POSA - Source des Monts
État des flux de trésorerie
Exercice clos le 31 mars 2025

	2025	2024
		(redressé)
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	97 199	(80 683)
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	34 232	36 045
Amortissement des apports affectés aux immobilisations	(6 567)	(6 914)
	124 864	(51 552)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 13)	(41 260)	840
	83 604	(50 712)
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(1 466)
Activité de financement		
Remboursement de la dette à long terme	(22 224)	(62 223)
Augmentation (diminution) de l'encaisse	61 380	(114 401)
Encaisse au début	276 417	390 818
Encaisse à la fin	337 797	276 417

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. Description de l'organisme

POSA - Source des Monts (l'« Organisme ») est constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec). Il est exempté d'impôts. L'objectif de l'Organisme est d'exploiter des lieux communautaires de transition favorisant la lutte à l'exclusion sociale d'individus âgés de 35 ans et moins, tout en portant une attention spéciale aux personnes présentant divers problèmes de dépendance.

2. Redressement affecté à l'exercice antérieur

L'Organisme agit à titre de fiduciaire pour la Table Jeunesse du CLSC du Richelieu dans le cadre du financement d'activités de prévention destinées aux jeunes (Table Jeunesse 5-17 ans). Elle est mandatée pour distribuer les fonds conformément aux décisions prises par un comité externe responsable.

Au cours de l'exercice, l'Organisme a constaté que des sommes détenues en fidéicommiss, présentées au passif à court terme, avaient été comptabilisées à tort dans les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2024. En réalité, ces sommes, bien qu'encaissées dans le compte en fidéicommiss, constituaient des revenus de l'Organisme et non de la tierce partie, et auraient dû être comptabilisées dans l'état des résultats de l'Organisme au 31 mars 2024.

Cette erreur a été corrigée de façon rétroactive, et les états financiers comparatifs ont été retraités comme suit :

Augmentation des revenus de l'exercice 2024 de 64 172 \$;

Augmentation de l'excédent net de l'exercice 2024 de 64 172 \$;

Diminution des fonds détenus en fidéicommiss de l'exercice 2024 de 64 172 \$.

3. Principales méthodes comptables

L'Organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles amortissables, la dépréciation des actifs financiers ainsi que les frais courus en fin d'exercice.

Comptabilisation des produits

Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement certain. Les produits provenant de levées de fonds sont comptabilisés lorsque les produits sont livrés aux clients, c'est-à-dire que le titre de propriété est transféré aux clients.

Comptabilisation des apports

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation ou relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme non amortissables sont comptabilisés directement à l'actif net.

Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Apports reçus sous forme de services

L'Organisme reçoit des apports sous forme de services de la part de donateurs et de bénévoles. Ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Dépenses attribuables aux projets

L'Organisme présente ses charges dans l'état des résultats selon une ventilation par projet, reflétant ses principales activités et ses principaux programmes.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif et les taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Bâtisse	5 %
Mobilier de bureau	20 %
Équipement	20 %
Équipement informatique	30 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Lorsqu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'Organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui y sont associés est inférieure à sa valeur comptable nette, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'Organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur.

Évaluation ultérieure

L'Organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des comptes créditeurs des charges à payer et de la dette à long terme.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'Organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'Organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

4. Débiteurs

	2025	2024
Subventions à recevoir	313 433	9 607
Avances à un employé	3 307	-
	316 740	9 607

5. Sommes détenues en fidéicommiss

L'Organisme est fiduciaire de sommes d'argent provenant de la Table Jeunesse du CLSCL du Richelieu dans le cadre de financement d'activités de prévention chez les jeunes (Table Jeunesse 5-17 ans). L'Organisme est mandaté pour distribuer ces fonds conformément aux décisions prises par un comité externe responsable.

L'Organisme détient des fonds en fidéicommiss pour le compte de tiers. Ces montants sont détenus dans un compte bancaire distinct.

Un passif correspondant est présenté dans le poste « Fonds détenus en fidéicommiss » au bilan.

	2025	2024
Solde de fonds détenus en fidéicommiss d'ouverture	18 777	12 014
Fonds reçus durant l'exercice	31 065	72 685
Fonds remis durant l'exercice	(12 745)	(65 922)
Solde de fin	37 097	18 777

POSA - Source des Monts
Notes complémentaires

31 mars 2025

6. Immobilisations corporelles

		<i>Amortissement</i>	2025	<i>2024</i>
	<i>Coût</i>	<i>cumulé</i>	<i>Valeur</i>	<i>Valeur</i>
			<i>nette</i>	<i>nette</i>
Terrain	67 875	-	67 875	67 875
Terrain - Maison Stéphane Fallu	125 000	-	125 000	125 000
Bâtisse	530 395	307 938	222 457	234 166
Bâtisse - Maison Stéphane Fallu	483 026	63 508	419 518	441 598
Mobilier de bureau	14 321	13 753	568	710
Équipement	4 121	3 021	1 100	1 375
Équipement informatique	10 353	10 294	59	85
	1 235 091	398 514	836 577	870 809

7. Emprunt bancaire

L'Organisme dispose d'une marge de crédit commerciale autorisée de 30 000 \$. Tout emprunt relatif à ce crédit autorisé porte intérêt au taux préférentiel de 4,95 % majoré de 5,50 % (7,20 % majoré de 5,50 % au 31 mars 2024), renouvelable annuellement. La marge de crédit n'est pas utilisée au 31 mars 2025.

8. Crédoiteurs et charges à payer

	2025	<i>2024</i>
Fournisseurs et frais courus	37 274	18 944
Salaires et vacances à payer	43 350	28 708
Charges sociales à payer	2 457	-
	83 081	47 652

9. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations, destinés à couvrir les charges d'amortissement des exercices subséquents. L'amortissement est établi aux mêmes conditions que les immobilisations afférentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2025	<i>2024</i>
Solde au début de l'exercice	131 344	138 258
Augmentation des apports de l'exercice	170 559	-
Moins montants amortis de l'exercice	(6 567)	(6 914)
Solde à la fin	295 336	131 344

Au 31 mars 2025, l'Organisme a comptabilisé un apport de 100 000 \$ dans le cadre du projet d'agrandissement de la Maison Stéphane Fallu. Les travaux d'agrandissement n'ayant pas encore débuté en date du 31 mars 2025, aucun amortissement n'a été comptabilisé au 31 mars 2025 pour cet apport.

10. Dette à long terme

	2025	2024
Hypothèque de premier rang sur un terrain et une bâtisse pour la Maison Stéphane Fallu, d'une valeur comptable de 589 906 \$, remboursable par versements mensuels de 1 852 \$, plus les intérêts calculés au taux de 6,73 %, renouvelable en août 2026	338 887	361 111
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	22 224	22 224
	316 663	338 887

Les versements en capital sur la dette à long terme à effectuer au cours des cinq prochains exercices, en tenant compte du renouvellement de l'hypothèque aux mêmes conditions, sont les suivants :

2026		22 224
2027		22 224
2028		22 224
2029		22 224
2030		22 224
Autres		227 769

11. Apports reportés

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées octroyées au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivants :

	2025	2024
Solde de début	63 464	66 911
Encaissement/octroi de l'année	96 860	42 369
Montant reconnu constaté à titre de produits	(13 447)	(45 816)
Solde de fin	146 877	63 464

12. Affectation d'origine interne

Le 21 février 2017, le conseil d'administration a résolu d'affecter 8 000 \$ annuellement au fonds de prévoyance pour des travaux futurs sur la bâtisse.

	2025	2024
Solde d'ouverture	29 912	21 912
Affectation	8 000	8 000
Solde de fin	37 912	29 912

13. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2025	2024
Débiteurs	(107 651)	15 144
Taxes à la consommation	(18 831)	(17 258)
Frais payés d'avance	(4 697)	2 478
Créditeurs et charges à payer	35 429	3 923
Apports reportés	54 490	-
Subventions reportées	-	(3 447)
	(41 260)	840

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse. Un montant de 172 545 \$ (118 221 \$ au 31 mars 2024) compris dans l'encaisse porte intérêt au taux de 2,30 % au 31 mars 2025.

14. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'Organisme est exposé au 31 mars 2025 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'Organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'Organisme est principalement lié aux subventions à recevoir.

Pour les subventions à recevoir, l'Organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'Organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et à taux d'intérêt variables. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'Organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'Organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

15. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2024 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2025.

POSA - Source des Monts
Renseignements complémentaires
Exercice clos le 31 mars 2025

2025 **2024**
(redressé)

Annexe A - Produits

CISSS de la Montérégie-Centre		
Programme de soutien aux organismes communautaires	251 725	308 770
Entente de service - Table Jeunesse - Richelieu	-	1 114
	251 725	309 884
Gouvernement du Québec		
Préparation à l'emploi	114 537	88 188
Instance régionale de concertation en persévérance scolaire et réussite éducative de la Montérégie (IRCM)	55 714	21 000
Vers un Chez Soi (VCS)	62 690	-
Québec Emploi	39 876	24 079
Ministère de l'immigration, francisation et intégration (MIFI)	41 071	-
Aire ouverte	43 835	10 290
Plan d'action interministériel en itinérance (PAII)	-	15 537
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre (CISSSMC)	13 858	10 234
Programme de prévention de la délinquance dans les sports, les arts et la culture (PPDSAC)	7 500	57 500
	379 081	226 828
Municipalités	84 904	37 093
Projets - activités		
Maison Stéphane Fallu (MSF)	162 253	119 869
J'AI FAIM	13 448	45 816
	175 701	165 685
Autres revenus		
Activités d'autofinancement - levées de fonds	41 442	34 564
Autres revenus	6 672	8 261
Revenus de gestion	3 393	2 158
Amortissement des apports reportés	6 567	6 913
	949 485	791 386

Annexe B - Projets - activités

Maison Stéphane Fallu (MSF)	110 707	162 743
POSE	96 005	116 208
Posart	72 311	17 771
Café jeunesse	65 974	937
J'ai Faim	13 448	45 816
Clinique des jeunes de Chambly	20 929	54 993
Expérience d'emploi	7 670	23 102
Activités fiduciaire	3 478	21 640
Bénévolat	1 693	4 263
Vers un Chez Soi (VCS)	88 889	28 312
	481 104	475 785

POSA - Source des Monts
Renseignements complémentaires
Exercice clos le 31 mars 2025

2025 **2024**
(redressé)

Annexe C - Frais d'administration

Salaires et charges sociales	176 934	161 212
Honoraires	26 610	4 215
Amortissement des immobilisations corporelles	34 232	36 045
Déplacements et représentation	12 751	14 681
Fournitures de bureau et papeterie	12 485	7 012
Frais divers	7 483	13 282
Entretien et réparations	7 027	12 850
Électricité	6 322	6 716
Publicité et promotion	6 139	5 891
Assurance	2 392	4 413
Intérêts et frais bancaires	3 342	12 894
Formation	3 111	2 353
Télécommunications	2 770	3 150
Taxes et permis	430	108
	302 028	284 822

Annexe D - Municipalités - Travail de rue

Chambly	6 626	17 931
Saint-Césaire	46 987	39 438
Saint-Jean-sur-Richelieu	2 664	453
Lacolle	878	25 540
	57 155	83 362

Annexe E - Activités de levées de fonds

Rendez-Vous Ô Bassin	10 019	26 049
Défi des chefs	1 980	2 051
	11 999	28 100